



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Parcours de formation - Visa durabilité ECF

Cycle de formation de 90 heures en application de l'article 37 de l'ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023.

Contexte et bénéfices pour les participants :

La mise en application dans l'ordonnancement juridique français de la directive européenne dénommée « CSRD » stipule, entre autres, que les auditeurs légaux enregistrés préalablement au 1er janvier 2026 sont habilités à réaliser des opérations de validation des données relatives à la durabilité, à condition d'avoir achevé un cursus de formation accrédité par la Haute Autorité de l'Audit.

Le parcours de formation intitulé Visa Durabilité, élaboré par ECF, a été élaboré conformément au référentiel de connaissances et de compétences édicté par la H2A le 20 octobre 2023, en vertu de cette disposition dite de « grand-père », tout en prenant en considération la formation fondamentale des commissaires aux comptes.

A ce titre le programme de formation Visa durabilité vise principalement à doter les apprenants des connaissances et compétences nécessaires pour auditer conformément à la Directive sur le Reporting de Durabilité des Entreprises (CSRD). Les apprenants participants à ce dispositif seront ainsi qualifiés pour contribuer aux projets concernant les indicateurs de durabilité et pour effectuer des missions de certification du «CAC VERT» sur les rapports de durabilité des entreprises.

Ce processus d'apprentissage sera encadré par des formateurs diplômés et expérimentés.

La structure de ce parcours est conçue pour allier la flexibilité de l'apprentissage à distance avec l'interaction humaine indispensable dans l'exercice de nouvelles fonctions.

Ce parcours s'étend sur plusieurs jours et inclut différents modes d'apprentissage (présentiel et e-learning).

Un total de 26,5 heures de formation en ligne est prévu pour assimiler les principes de base à un rythme individuel, incluant 10,5 heures dédiées aux défis de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ainsi qu'au cadre légal et réglementaire, et 16 heures axées sur les méthodes d'audit et de certification.

En complément, 9 jours de formation présentielle sont organisés pour approfondir la compréhension des éléments essentiels de la CSRD et des Standards Européens de Reporting de Durabilité (ESRS), enrichis par des études de cas et des exemples concrets pour préparer les apprenants à ces missions spécifiques.

In fine, cette formation permettra aux participants d'accéder à leur inscription auprès du H2A en tant que certificateur de durabilité.

Ce cursus complet de formation est divisé en cinq blocs de compétences, ce qui indique une progression et une structure dans l'apprentissage, détaillés ci-après.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- Commissaire aux comptes
- Commissaire aux comptes stagiaire
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs :

Les apprenants participants à ce dispositif seront en mesure de participer aux projets concernant les indicateurs de durabilité et pour effectuer des missions de certification du “CAC VERT” sur les rapports de durabilité des entreprises.

Dispositif de validation des acquis des actions de formation à l’entrée et à l’issue

Pour des raisons d’amélioration continue de nos formations, un test de positionnement et d’évaluation des acquis à l’entrée sera soumis aux participants en amont de chaque action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s’agir d’un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu à la fin de chaque journée de formation présentielle et en fin de module de formation en e-learning.

L’acquisition des connaissances sera évaluée à l’issue de chaque formation en présentielle et module e-learning et sera validée uniquement par l’obtention d’un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Pour chaque module en e-learning : 5 questions présentées en format Vrai/Faux (10 questions seront préparées pour faire tourner les questions en cas d’erreur)

Pour chaque jour en présentiel : 10 questions présentées en format Vrai/Faux



La délivrance du certificat de réalisation et de réussite du parcours Visa Durabilité sera effective sous la condition expresse d'avoir suivi la totalité du cycle de formation de 90 heures (formations présentielles + modules e-learning) et par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses à l'ensemble des évaluations soumises. Par défaut une simple attestation de réalisation et de formation sera délivrée pour les modules de formation suivis.

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue de chacune des actions de formation (présentielle et e-learning).

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Moyens pédagogiques et de suivi

Notre équipe d'experts a élaboré une stratégie d'enseignement visant à optimiser le processus d'apprentissage à chaque étape, en utilisant des méthodes pédagogiques éprouvées et des outils novateurs centrés sur la construction interindividuelle des savoirs professionnels.

Nos cursus de formation ont été méticuleusement élaborés pour assurer une élévation progressive des savoirs.

Ce cycle de formation est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Par conséquent, notre service formation se tient à disposition pour toute question relative aux modalités d'accès.

Réalisation et validité du parcours de formation Visa durabilité :

Le délai imparti pour la réalisation totale de ce parcours de formation est de 12 mois, prenant effet dès l'octroi de la confirmation d'inscription par nos services administratifs et l'entrée en formation.

Il est préconisé aux participants de sélectionner les dates des sessions par ordre chronologique.

Deux types d'attestation de formation seront délivrés aux apprenants :

- 1/ Une attestation de réalisation et de formation à l'issue de l'accomplissement de chaque action/module de formation.
- 2/ Une attestation de réalisation et de formation à l'issue de la réalisation complète du cycle de formation. Cette attestation couvrira l'ensemble des modules de formation suivis par l'apprenant et sera délivrée sous la condition expresse d'obtenir un minimum de 75% de bonnes réponses à l'ensemble des évaluations soumises. L'obtention de cette attestation sera nécessaire pour l'inscription du professionnel en tant que certificateur de durabilité sur la liste tenue par la H2A.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Pour garantir des conditions de réalisation optimales de formation toutes les salles de formation seront dotées d'équipements pédagogiques et techniques adaptés (paperboard, vidéoprojecteur).

La réalisation des formations sera suivie et justifiée au moyen de :

- Pour le e-learning : rapport/relevé de connexion.
- Pour le présentiel : feuille de présence signée par les participants.

Module de formation e-learning :

Tout au long des formations e-learning, différents documents sont disponibles :

- Des supports PDF
- Des ressources documentaires complémentaires (vidéos, tutoriels, webinaires, livrets)

Ces modules d'autoformation en ligne sont accessibles pendant 12 mois, 24 heures sur 24, sans égard au lieu, à condition de posséder un ordinateur ou une tablette connectée à internet.

Ils peuvent être suivis au rythme de chacun et ont été conçus pour être exécutés dans l'ordre pour des raisons de cohérence dans la progression pédagogique.

Pour une ascension pédagogique des plus fructueuses, il est essentiel que les participants suivent l'agencement des chapitres tel que proposé dans le module.

Les participants ont la liberté de parcourir les chapitres du module aussi souvent qu'ils le jugent nécessaire durant le temps alloué.

L'interface de la plateforme renseigne les participants sur leur progression dans l'achèvement du module. L'encadrement tutoriel est disponible en mode asynchrone et différé pendant la durée de validité de l'enseignement. Ainsi, l'apprenant peut adresser jusqu'à trois questions portant sur le contenu du module d'e-learning à un mentor formateur, via l'espace dédié aux participants.

Nota Bene : Avant la réalisation de la 1ère date de formation ESRS environnementaux partie 1 : Enjeux et compréhension du carbone (bloc 2), le participant devra impérativement suivre 2 modules e-learning (bloc 1 de 10,5 heures).

Qualification des formateurs

Au-delà des satisfactions académiques et de haut niveau, notre équipe de formateurs est exclusivement composée de professionnels aguerris et sélectionnés pour leur expérience pratique et leur maîtrise des thématiques enseignés.



Type de formation et cursus - VISA DURABILITE

Le cycle de formation de 90 heures a été décomposé en 5 blocs de compétences et 19 modules comme suit :

Bloc de compétences 1 : en e-learning – 10,5 heures (2 modules)

Les concepts clés de la RSE et l'environnement légal et réglementaire

Bloc de compétences 2 : en présentiel - 21 heures (3 modules)

- Jour 1 - ESRS environnementaux partie 1 : Enjeux et compréhension du carbone - (7 heures)
- Jour 2 - ESRS environnementaux partie 2 : ESRS E1 changement climatique - (7 heures)
- Jour 3 - ESRS environnementaux partie 3 : ESRS E2-E3-E4-E5 - (7 heures)

Bloc de compétences 3 : en présentiel - 21 heures (3 modules)

- Jour 4 – Comprendre les ESRS sociaux (S1 à S4) et Ethique G1- (7 heures)
- Jour 5 – Comprendre les fondamentaux des normes transversales, appréhender l'analyse de la double matérialité - (7 heures)
- Jour 6 – La construction et la publication du rapport durable - (7 heures)

Bloc de compétences 4 : en e-learning - 16 heures (8 modules)

Les points clés de l'audit de durabilité

Bloc de compétences 5 : en présentiel – 21,5 heures (3 modules)

- Jour 7 – Taxonomie (7,5 heures)
- Jour 8 – Cas pratiques dirigés : auditer le rapport de durabilité partie 1 – (7 heures)
- Jour 9 – Cas pratiques dirigés : auditer le rapport de durabilité partie 2 – (7 heures)

Informations pratiques

Il est vivement recommandé aux participants de respecter l'ordre des blocs de compétences ainsi que l'agencement des journées au sein d'un même bloc, dans le but de favoriser une démarche pédagogique structurée et d'assurer une assimilation cohérente des savoirs.



Bloc de compétences n° 1

Module A : Genèse, enjeux et perspectives

Format	e-learning
Durée	3h30
Prérequis	Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation – à réaliser avant le bloc 2
Public visé	<ul style="list-style-type: none">✓ Commissaire aux comptes✓ Commissaire aux comptes stagiaire✓ Directeur de mission CAC✓ Chef de mission CAC✓ Collaborateur confirmé CAC✓ Collaborateur débutant CAC✓ Chef de mission EC✓ Collaborateur EC débutant✓ Collaborateur EC confirmé✓ Expert-comptable✓ Expert-comptable stagiaire✓ Mémorialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Décrire l'histoire normative,
- D'identifier les principaux textes, états des lieux en matière ESG,
- D'identifier les objectifs poursuivis par le green deal

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF et vidéos, quizz

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).
Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations.

Pour chaque module en e-learning : 5 questions présentées en format Vrai/Faux (10 questions seront préparées pour faire tourner les questions en cas d'erreur)

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises

Emergence de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

- Historique et notions de la RSE
- Textes non contraignants (soft law) et initiatives volontaires
- Dispositifs légaux de type internationaux et européens
- Textes légaux français

Enjeux et chiffres clés

- Objectifs environnementaux du Green Deal
- Enjeux et chiffres clés en matière environnementale
- Enjeux et chiffres clés en matière sociale
- Enjeux et chiffres clés en matière de gouvernance
- Grandes tendances 2030 – 2050

Lien avec le programme du H2A : chapitre 1



Bloc de compétences n° 1

Module B : Environnement légal et réglementaire

Format e-learning
Durée 7h00
Prérequis Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mémorialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- D'identifier les institutions,
- D'identifier les points de clé de la CSRD,
- D'identifier et décrire les missions de l'auditeur de durabilité

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF et vidéos, quizz

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations.

Pour chaque module en e-learning : 5 questions présentées en format Vrai/Faux (10 questions seront préparées pour faire tourner les questions en cas d'erreur)

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Plan détaillé et compétences acquises :

Les Institutions

- La Haute Autorité de l’Audit (H2A) (anciennement H3C)
- Le Committee of European Auditing Oversight Bodies (CEAOB)
- Les Instances professionnelles et Cofrac
- Les instances et organisations internationales

La directive CSRD

- Genèse objectifs et différence avec la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)
- Présentation du dispositif
- Périmètre : Sociétés concernées, chaîne de valeur
- Calendrier de mise en œuvre, mesures transitoires
- Première approche des exigences de publication

L’auditeur de durabilité

- Missions
- Obligations pesant sur les professionnels
- Obligations liées à l’organisation interne des structures d’exercice
- Responsabilité civile et pénale, sanctions disciplinaires

Lien avec le programme du H2A : chapitre 2 et chapitre 3 (**point 3.1.1**).



Bloc de compétences n° 2

JOUR 1

Module C : Comprendre le carbone et les enjeux du climat

Format présentiel

Durée 7h00

Prérequis Avoir suivi préalablement le bloc 1 (10,5 heures en e-learning)

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mérialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- De comprendre les enjeux liés au climat (adaptation, atténuation et énergie).

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, échanges et illustrations pratiques

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

- Introduction aux enjeux « énergie climat »
- La méthode de comptabilisation des émissions de GES
 - Méthode illustrée
 - Exercice pratique sur Excel
- Elaborer une trajectoire de réduction des émissions de GES alignée sur les accords de Paris
 - Principes et référentiels : TCFD, SBTi, ACT, CDP...
 - Exercice pratique : se forger une opinion de la maturité de trajectoires proposées sur des cas réels

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.1 **(3.1.3)**.



Bloc de compétences n° 2

JOUR 2

Module D : Comprendre les attendus d'ESRS E1 et connaître les normes environnementales

Format présentiel

Durée 7h00

Prérequis Avoir suivi préalablement le bloc 1 (10,5 heures en e-learning)

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mémorialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Comprendre le niveau d'exigence requis concernant le reporting des émissions de GES et les plans de transition
- D'identifier et décrire les principes clés en matière des droits de l'environnement et des pratiques en la matière

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, échanges et illustrations pratiques



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

- Introduction au droit de l'environnement : Contexte réglementaire, ICPE, REACH...
- Comprendre une ACV (analyse cycle de vie)
- Présentation des normes ISO de management environnemental et de l'énergie
- Structurer sa politique climatique et gouvernance associée
- Les attentes de reporting l'ESRS E1
 - Le reporting « le minimum requis »
 - Le reporting requis dans le cas où E1 est matériel

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.1 **(3.1.3)**.



Bloc de compétences n° 2

JOUR 3

Module E : Comprendre les ESRS E2-E3-E4-E5

Format présentiel

Durée 7h00

Prérequis Avoir suivi préalablement le bloc 1 (10,5 heures en e-learning)

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mémorialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Comprendre les ESRS liés à l'environnement E2 à E4

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, cas pratiques

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

• **ESRS E2 : Pollution**

- Présentation pédagogique des enjeux
- Les outils et méthodes de mesure des impacts
- L'analyse des politiques mise en place sur la base de cas réels
- Les attentes de reporting l'ESRS E2
 - Le reporting « le minimum requis »
 - Le reporting requis dans le cas ou E2 est matériel

Lien avec le programme du H2A : pilier 2-5

• **ESRS E3 : Eau et ressources marines**

- Présentation pédagogique des enjeux
- Les outils et méthodes de mesure des impacts
- L'analyse des politiques mise en place sur la base de cas réels
- Les attentes de reporting l'ESRS E3
- Le reporting « le minimum requis »
- Le reporting requis dans le cas ou E3 est matériel

Lien avec le programme du H2A : pilier 2-6



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

- **ESRS E4 : Biodiversité et écosystèmes**
 - Présentation pédagogique des enjeux
 - Les outils et méthodes de mesure des impacts
 - L'analyse des politiques mise en place sur la base de cas réels
 - Les attentes de reporting l'ESRS E4
 - Le reporting « le minimum requis »
 - Le reporting requis dans le cas ou E4 est matériel

Lien avec le programme du H2A : pilier 2-7

- **ESRS E5 : Utilisation des ressources et économie circulaire**
 - Présentation pédagogique des enjeux
 - Les outils et méthodes de mesure des impacts
 - L'analyse des politiques mise en place sur la base de cas réels
 - Les attentes de reporting l'ESRS E5
 - Le reporting « le minimum requis »
 - Le reporting requis dans le cas ou E5 est matériel

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.1 **(3.1.3)**.



Bloc de compétences n° 3

JOUR 4

Module F : Connaître les ESRS thématiques S et G

Format	présentiel
Durée	7h00
Prérequis	Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mémorialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Comprendre le contenu des normes « S » et les attentes de publication (Politiques, Actions, Objectifs et Indicateurs) qui entourent les processus d'interaction et de remédiation auprès des parties prenantes.
- Comprendre les liens entre les impacts environnementaux et ces impacts sur les populations
- Connaître les exigences de publication contenues dans la Norme G1

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, cas pratiques

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

Les Normes « S » sociales et sociétales

- Définir les 4 types de populations prises en compte (Effectifs propres, Travailleurs de la chaîne de valeur, Communautés touchées, Consommateurs et usagers finaux)
- Les objectifs des 4 normes "S"
- Les interactions entre les Normes "S" et les Normes ESRS Environnementales
- La prise en compte des Intérêts et points de vue des parties prenantes, interactions et remédiations et leur contribution à la stratégie et au modèle économique de l'entreprise.
- Les Normes "S" et la mise en place de Politiques, Actions, Objectifs et Indicateurs
- La prise en compte des questions sociales et sociétales et leurs liens avec la stratégie et le modèle économique
- Tous ces points sont vu en concordance avec le devoir de vigilance

L'ESRS G1 – Conduite des Affaires

- Rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance
- Conduite des affaires : lutte contre la corruption et les pots de vins, influence politique et activités de lobbying (loi sapin II), lanceurs d'alerte, bien-être animal



- Être un donneur d'ordre responsable : Points attendus sur une politique d'achats responsable (délais de paiement, bonnes relations avec les fournisseurs)

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.1 **(3.1.3)**.



Bloc de compétences n° 3

JOUR 5

Module G : Comprendre les fondamentaux des normes transversales, appréhender l'analyse de la double matérialité

Format	présentiel
Durée	7h00
Prérequis	Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mérialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Appréhender de façon globale les Normes transversales ESRS 1 et 2 et par-delà la structure du Rapport Durable
- S'approprier les notions de « Questions de durabilité » et de Impacts, Risques et Opportunités importants
- Identifier les principes de construction de l'analyse de double matérialité (Devoir de vigilance, Chaîne de Valeur, Parties Prenantes)
- S'approprier la notion d'importance

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, cas pratiques



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

Les grandes lignes des Normes ESRS 1 et ESRS 2

- Les Principes généraux des ESRS Transversales 1 et 2
- Les exigences de publication et leur contenu
- Construire le Rapport Durable : Travailler dans le bon ordre
- Présentation de l'étude de cas au moyen des premières exigences de publication

L'analyse de Double Matérialité (sur la base d'un étude ce cas)

- Les Principes généraux
- Tenir compte du Devoir de Vigilance et des Principes de l'ONU, de l'OCDE et de l'OIT
- Identifier les parties prenantes d'une organisation
- Identifier la chaîne de valeur
- Déterminer les IRO environnementaux
- Déterminer les Questions de Durabilité Sociales



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

- Déterminer les questions importantes : les critères de cotation
- Présenter la méthodologie appliquée
- Présenter la liste des questions retenues, base du Rapport Durable

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.1 (**3.1.2 et 3.1.4**).



Bloc de compétences n° 3

JOUR 6

Module H : La construction et la publication du rapport durable

Format présentiel
Durée 7h00
Prérequis Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mérialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Décrire la Structure du Rapport Durable et les Exigences de Publication
- Mesurer l'implication de la Gouvernance
- Comprendre l'aspect prospectif du Rapport Durable et la notion de résilience attachée

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, cas pratiques

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

Comprendre comment construire le Rapport Durable pour pouvoir l'auditer

- Les exigences de publication et leur structure – Liens entre ESRS Transversales et ESRS Thématiques
- Les exigences de publication sectorielles et les exigences de publication supplémentaires
- Les informations sur les incidences, risques et opportunités importants et sur la manière dont ils interagissent avec la stratégie et le modèle économique de l'entreprise
- Les Dispositions transitoires (les délais accordés pour répondre à certaines des exigences)
- Le rôle et l'implication de la gouvernance de l'entreprise

Publier le Rapport Durable

- Publication dans le rapport de gestion
- La structure imposée de publication des « informations en matière de durabilité »
- Publier le rapport durable : précisions diverses, la dématérialisation et le balisage prévus dans les textes
- Le Tableau obligatoire de publication pour d'autres actes législatifs



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.1 (**3.1.2 + 3.1.4 + 3.3**).



Bloc de compétences n° 4

Module I : Les points clés de l'audit de durabilité

Format e-learning

Durée 16h00

Prérequis Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mémorialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- D'identifier et décrire les points clés de l'audit de durabilité

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations.

Pour chaque module en e-learning : 5 questions présentées en format Vrai/Faux (10 questions seront préparées pour faire tourner les questions en cas d'erreur)

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Plan détaillé et compétences acquises :

- Module 1 – les points clés des textes applicables
 - L’avis technique du H2A
 - La norme IAASB ISSA 5000
 - Points clés de la transposition de la CSRD dans le droit français

- Module 2 : connaître les référentiels et institutions internationales
 - Institutions internationales (EFRAG, ESMA,...)
 - Référentiels internationaux (GRI, ISO2600,)
 - ISSB Normes internationales : IFRS S1 et S2
 - Notion d’interopérabilité entre les référentiels

- Module 3 : responsabilité de l’auditeur
 - Supervision des contrôles
 - Les auditeurs de durabilité (CAC – PSAI)
 - Responsabilité de l’auditeur
 - Signalement des irrégularités
 - Régime des enquêtes et des sanctions

- Module 4 : comment auditer le balisage

- Module 5 – l’environnement de contrôle interne pour avoir des données fiables
 - Environnement de contrôle interne
 - Protocole de reporting
 - Outils
 - Comment mesurer la fiabilité de la donnée

- Module 6 : Démarche d’audit
 - Démarche d’audit
 - Cas des groupes
 - notion d’importance et risque d’anomalies significatives
 - Prise de connaissance
 - Planification de la mission
 - Collecte et analyse de données



- **Module 7 : relations entre tiers**
 - Co- audit de durabilité
 - Appel à des experts
 - Relation avec le CAC financier

- **Module 8**
 - Assurance limitée
 - Assurance raisonnable
 - Emission des rapports

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.3.1 – 3.3.4 - 4.1 - 4.3 - 4.4



Bloc de compétences n° 5

JOUR 7

Module J : Taxonomie

Format présentiel
Durée 7h30
Prérequis Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mérialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Comprendre et décrire les indicateurs de la taxonomie pour auditer efficacement

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, cas pratiques

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

- Introduction : concept de la taxonomie, comprendre le lien dans le Green Deal, périmètre
- Comprendre les textes applicables et les utiliser comme des outils
- Concept d'éligibilité
- Alignement des activités : comprendre les critères techniques
- Alignement des activités : comprendre les DNSH
- Alignement des activités : comprendre les garanties minimales
- Présentation des calculs des 3 indicateurs
- Présentation des tableaux à intégrer dans la CSRD

Lien avec le programme du H2A : chapitre 3.2



Bloc de compétences n° 5

JOUR 8

Module K : Cas pratiques dirigés : auditer le rapport de durabilité – partie 1

Format présentiel
Durée 7h00
Prérequis Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mémemorialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Mettre en place une démarche d'audit

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, cas pratiques

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

- Mettre en place son classeur d'audit
- Comment planifier la mission de durabilité : quels interlocuteurs rencontrer, quels documents demander
- L'audit du périmètre : questions clés à se poser – cas pratique
- L'audit de la structure du rapport durabilité : vérifier la conformité du modèle d'affaires et la cohérence de la gouvernance
- Analyse de la cohérence de la double matérialité – jugement critique de la documentation obtenue

Lien avec le programme du H2A : chapitre 4.2



Bloc de compétences n° 5

JOUR 9

Module L : Cas pratiques dirigés : auditer le rapport de durabilité – partie 2

Format présentiel
Durée 7h00
Prérequis Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- ✓ Commissaire aux comptes
- ✓ Commissaire aux comptes stagiaire
- ✓ Directeur de mission CAC
- ✓ Chef de mission CAC
- ✓ Collaborateur confirmé CAC
- ✓ Collaborateur débutant CAC
- ✓ Chef de mission EC
- ✓ Collaborateur EC débutant
- ✓ Collaborateur EC confirmé
- ✓ Expert-comptable
- ✓ Expert-comptable stagiaire
- ✓ Mérialiste

Objectifs pédagogiques

Les participants seront en mesure de :

- Mettre en place une démarche d'audit

Moyens pédagogiques :

Supports de formation PDF, quizz, cas pratiques

Matériels nécessaires :

Ordinateur ou une tablette connectée à internet.



GUIDE DE PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION VISA DURABILITE
&
FICHES PROGRAMMES DE FORMATION – CYCLE DE FOMATION DE 90 HEURES

Dispositif de validation des acquis des actions de formation

Un test de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée sera soumis aux participants en amont de cette action de formation (quizz, QCM, exercices, mise en situation, test).

Ce test est un outil indispensable de mesure des écarts en termes de connaissances et compétences à acquérir ou à faire valider. Il peut s'agir d'un simple auto-positionnement.

Une validation des connaissances sous forme de quizz aura lieu en fin de module de formation.

L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de chaque formation en présentielle et sera validée uniquement par l'obtention d'un minimum de 75% de bonnes réponses aux évaluations (quizz).

Dispositif d'évaluation des actions de formation

Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation relatif à la satisfaction des apprenants sera transmis à l'issue.

Ce questionnaire post-formation vise à mesurer le ressenti des apprenants vis-à-vis des actions de formation suivies, évaluer leur degré de satisfaction, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et de dégager les axes d'amélioration, mais aussi de détecter des besoins d'apprentissage.

Plan détaillé et compétences acquises :

- Avis critique de l'environnement de contrôle interne : analyse d'un protocole de reporting
- Auditer les tableaux des indicateurs de taxonomie
- Les indicateurs quantitatifs : approche par les risques et notion de signification. Les cas d'erreur les plus rencontrés
- Mettre en œuvre des questionnaires de contrôle d'exhaustivité des data points
- Plusieurs cas pratiques

Lien avec le programme du H2A : chapitre 4.2

Durée Totale du parcours : 90 heures